



**Une forte concentration
de l'emploi industriel au sein
de grands établissements**

Une forte concentration de l'emploi industriel au sein de grands établissements

L'emploi industriel se caractérise dans la Vallée de la Seine par une concentration au sein d'établissements de grande taille. Sur ce territoire, sept salariés de l'industrie sur dix travaillent dans un établissement de plus de cinquante salariés. La présence des groupes est également plus marquée dans le secteur de l'industrie que dans le reste de l'économie. Depuis 2008, la Vallée de la Seine a perdu 5 800 établissements industriels, malgré une légère reprise observée depuis 2019 comme au niveau national.

Dans la Vallée de la Seine, deux établissements employeurs sur trois sont localisés en Île-de-France

L'emploi salarié industriel de la Vallée de la Seine est réparti dans près de 26 000 établissements employeurs, 18 500 en Île-de-France et 7 400 en Normandie. Ce vaste territoire concentre 18 % des établissements industriels de France métropolitaine. Toutefois, leur poids relatif dans l'ensemble de l'économie y est plus faible qu'au niveau national : ils représentent 5 % des établissements contre 7 % au niveau national, une résultante de la structure de l'économie francilienne.

Plus d'un tiers des établissements industriels présents dans la Vallée de la Seine (35 %) relèvent de l'industrie agroalimentaire. Les autres établissements se répartissent principalement entre les industries manufacturières diverses (17 %) et la métallurgie (9 %). En outre, près de 60 000 établissements non-employeurs sont également présents dans la Vallée de la Seine ► [encadré 3](#).

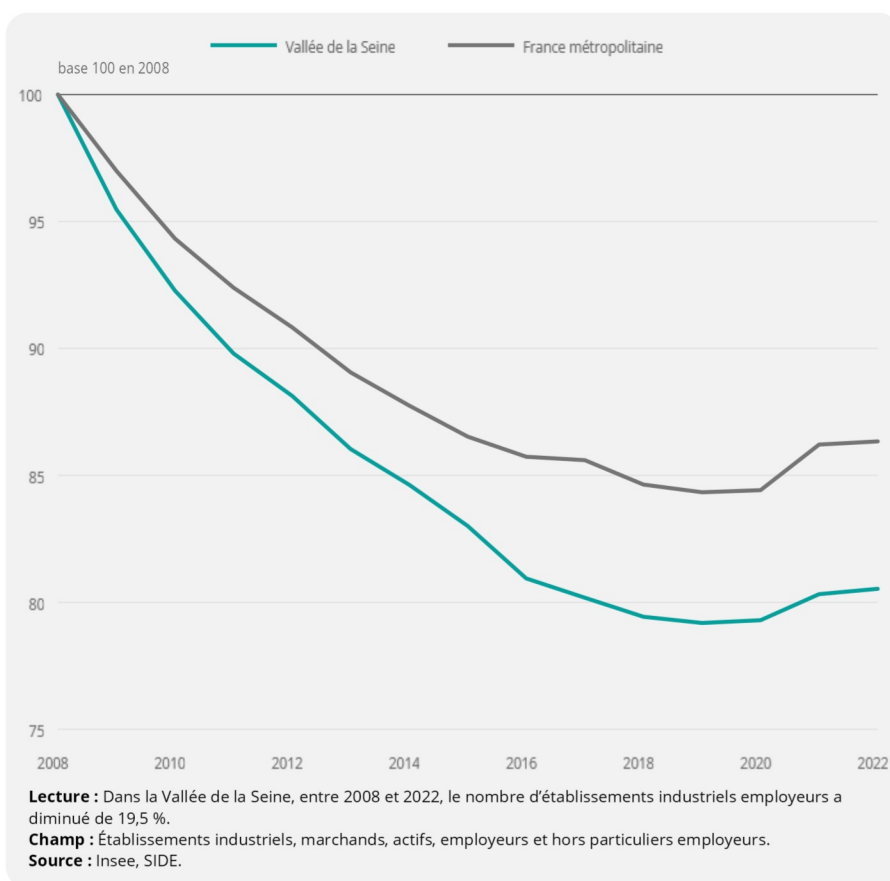
Une croissance du nombre d'établissements depuis 2019

Entre 2008 et 2022, le nombre d'établissements industriels employeurs a reculé de 5 800 unités dans la Vallée de la Seine, une diminution un peu plus prononcée qu'au niveau national (-19,5 % contre -13,7 % ► [figure 7](#)). Toutefois, une inflexion apparaît depuis 2019, sur ce territoire comme au niveau national. La Vallée de la Seine enregistre une hausse de 400 établissements entre 2019 et 2022, soit une augmentation de 1,7 %. Ce rebond est un peu plus prononcé pour les établissements appartenant à une **grande entreprise** (+2,3 %) que pour

► Encadré 3 – Une large majorité des établissements industriels n'emploient aucun salarié

Comme dans l'ensemble de la France métropolitaine, les établissements industriels non-employeurs sont majoritaires dans la Vallée de la Seine (70 %). Parmi ces établissements, 43 400 sont localisés en Île-de-France et 15 700 en Normandie. L'entrepreneuriat individuel est fortement représenté parmi ces structures (7 établissements industriels non employeurs sur 10). En outre, les établissements sans salarié relèvent principalement de l'industrie manufacturière (73 %), les autres établissements (22 %) étant essentiellement liés à la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné.

► 7. Évolution du nombre d'établissements industriels employeurs entre 2008 et 2022



ceux rattachés aux autres catégories : +1,9 % pour les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI), +1,8 % pour les **petites et moyennes entreprises** (PME) hors **microentreprises** et +1,5 % pour les microentreprises.

La reprise est notamment portée par les deux principaux sous-secteurs en termes d'emploi, l'industrie agroalimentaire (+6,4 %) et les autres industries manufacturières (et réparation et installation de machines et d'équipements) (+4,1 %). En revanche, cette dynamique ne concerne pas l'ensemble des sous-secteurs industriels. Le textile-habillement-cuir-chaussure, le bois-papier-imprimerie, l'informatique-électronique-optique et les machines-équipements divers ne bénéficient pas de ce rebond. Dans chacun de ces sous-secteurs, le nombre d'établissements a diminué de plus de 40 % sur la période 2008-2022, sans rebond après 2019.

Sept salariés de l'industrie sur dix travaillent dans un établissement de plus de cinquante salariés

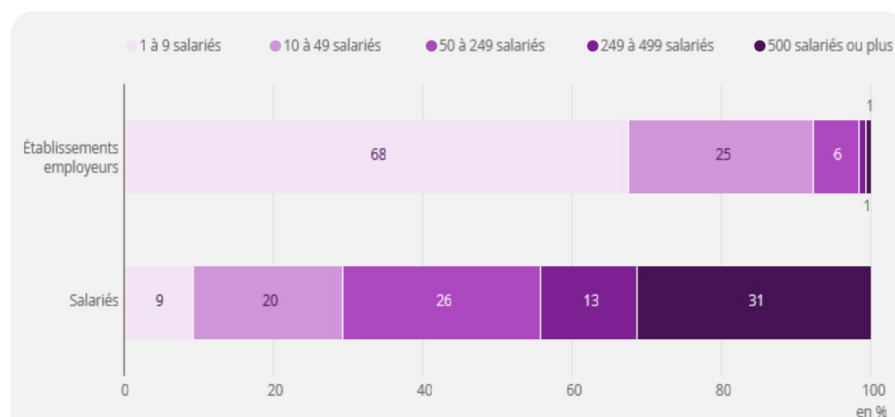
Dans la Vallée de la Seine comme en France métropolitaine, les établissements industriels se distinguent par une taille moyenne plus importante que dans l'ensemble de l'économie (24 salariés en moyenne contre 10). Les effectifs de ce secteur sont par conséquent fortement concentrés : 71 % des salariés de l'industrie travaillent dans un établissement de plus de 50 salariés alors que ces derniers ne représentent que 8 % de l'ensemble des établissements industriels de la Vallée de la Seine ► **figure 8**. Les établissements de très grande taille (500 salariés ou plus) concentrent près d'un tiers des effectifs industriels (31 %), une part supérieure à celle observée au niveau national (22 %).

Plus de quatre salariés de l'industrie sur dix travaillent dans une grande entreprise

Comme dans l'ensemble de l'économie, les microentreprises sont majoritaires parmi les établissements industriels de la Vallée de la Seine ► **figure 9**. Celles-ci sont toutefois moins présentes dans ce secteur (57 % contre 69 %). À l'inverse, toutes les autres catégories d'entreprises occupent une place plus importante dans l'industrie : les PME hors microentreprises (26 % contre 19 %), les ETI (11 % contre 8 %) et les grandes entreprises (7 % contre 5 %).

Cependant, la répartition des salariés diffère assez nettement : 44 % des salariés de l'industrie sont employés par des

► 8. Répartition des établissements et des salariés de l'industrie dans la Vallée de la Seine selon la taille des établissements

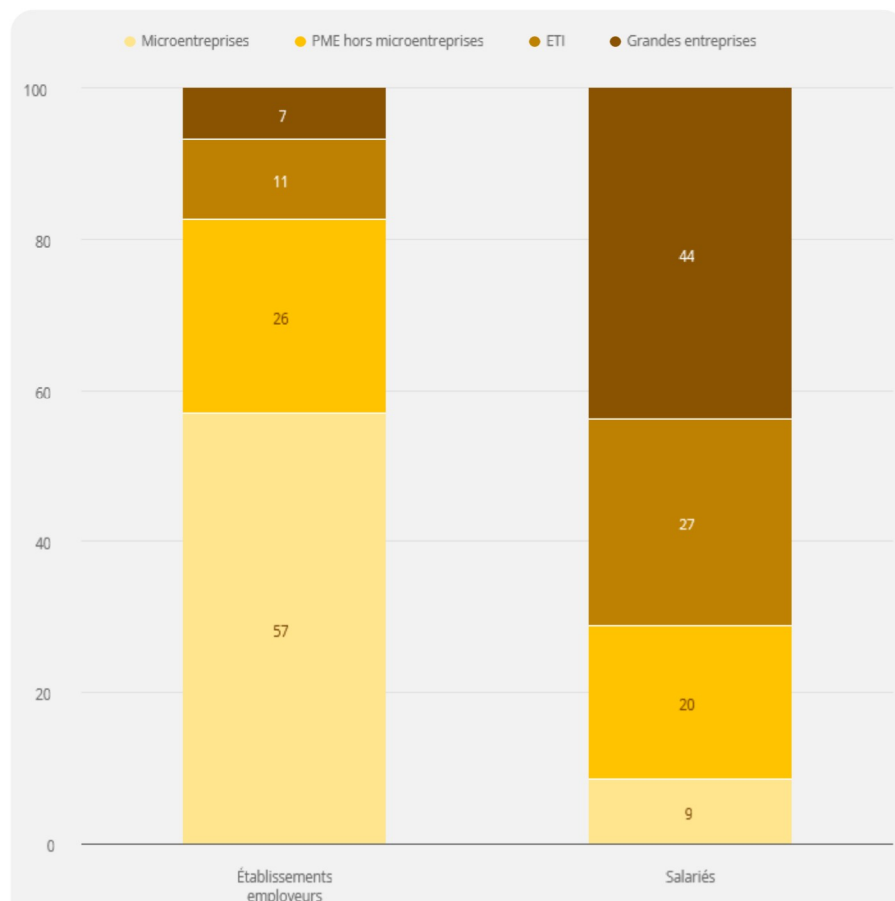


Lecture : En 2023, 20 % des salariés de l'industrie dans la Vallée de la Seine sont employés dans des établissements de 10 à 49 salariés. Le poids de ces derniers dans l'ensemble des établissements industriels employeurs est de 25 %.

Champ : Établissements industriels, marchands, actifs, employeurs et hors particuliers employeurs ; postes non annexes hors intérim, présents le 31/12 ou la dernière semaine de décembre.

Source : Insee, Flores 2023.

► 9. Répartition des établissements et des salariés de l'industrie dans la Vallée de la Seine par catégorie d'entreprise



Lecture : Dans la Vallée de la Seine, les microentreprises regroupent 57 % des établissements industriels employeurs et emploient 9 % des salariés de ce secteur.

Champ : Établissements industriels, marchands, actifs, employeurs et hors particuliers employeurs ; postes hors intérim, présents le 31/12 ou la dernière semaine de décembre.

Sources : Insee, Flores, Sirius, Fare 2023.

établissements appartenant à une grande entreprise contre 30 % dans l'ensemble de l'économie. À l'inverse, les PME

représentent une part plus modeste des emplois industriels (29 % contre 44 % tous secteurs confondus).

Un poids plus important des groupes dans l'industrie

Comme dans l'ensemble de l'économie, la majorité des établissements de l'industrie de la Vallée de la Seine appartiennent à des entreprises individuelles ► figure 10. Le poids des groupes est toutefois plus important dans l'industrie. Ils détiennent 38 % des établissements de ce secteur (contre 28 % tous secteurs confondus) et emploient 85 % des salariés (contre 69 % dans l'ensemble de l'économie).

Les multinationales françaises (groupes français implantés à l'étranger) sont prépondérantes dans la Vallée de la Seine. Elles emploient plus de la moitié des salariés de l'industrie, tandis que les groupes étrangers représentent 21 % des emplois salariés de ce secteur. Cette forte présence des groupes s'accompagne d'une dépendance accrue à des centres de décision extérieurs au territoire.

► 10. Les groupes dans la Vallée de la Seine

							(en %)
Unité	Secteur	Entreprises individuelles	Groupes étrangers	Groupe français			Total
				Ensemble	dont multinationales	dont autres	
Établissements employeurs	Industrie	62	6	32	13	19	100
	Ensemble de l'économie	72	4	24	8	15	100
Salariés	Industrie	15	21	65	51	14	100
	Ensemble de l'économie	31	14	54	35	19	100

Lecture : Dans la Vallée de la Seine, les groupes étrangers détiennent 6 % des établissements industriels et emploient 21 % des salariés de ce secteur.
Champ : Établissements industriels, marchands, actifs, employeurs et hors particuliers employeurs ; postes hors intérim, présents le 31/12 ou la dernière semaine de décembre.
Sources : Insee, Flores, Lifi, Base Tous salariés 2023.

Le **taux de dépendance** est nettement plus élevé en Normandie qu'en Île-de-France (69 % contre 26 %) où les sièges sociaux sont nombreux. En Normandie, sur 100 salariés de l'industrie, 69 dépendent ainsi d'un centre de décision extérieur à la région (26 pour l'Île-de-France) : 41 sont employés par une multinationale française (4 pour l'Île-

de-France), 23 par un groupe étranger (20 pour l'Île-de-France) et 5 par un groupe français (2 pour l'Île-de-France). Cette dépendance est particulièrement marquée dans certains sous-secteurs, notamment la cokéfaction-raffinage ainsi que les matériels de transport où plus de 90 % des salariés dépendent de centres de décision extérieurs à la Normandie. ●